L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFF[illegible]NONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 AOUT 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAYNE & WEISSE.
No. 81 rue Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 24 AOUT 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT:
H. C. THIBODEAUX.

BUREAU DE SANTÉ.

Liste des enterrements dans tous les cimetières de [illegible] finissant lundi 23, [illegible] à la même heure.
Décès de fièvre jaune [illegible] 55
Sur ce nombre, [illegible] 37.—Enfants au-dessous de dix ans [illegible]
Le chiffre total des décès durant la semaine terminée lundi, à 6 heures du matin, est de 440, dont 334 de fièvre jaune.

NOUVELLES DE BRAZOS.

Nous avons reçu par le bâtiment à vapeur Fanny, arrivé hier dans notre port, des nouvelles de Matamoras jusqu'au 18 inclusivement. Les journaux de cette dernière ville mentionnent les excès de toutes sortes auxquels se livrent des bandits de Mexicains qui infestent les campagnes. Ces derniers arrêtent les convois, massacrent les courriers et attaquent nos escortes.

Vingt-cent éclaireurs texiens qui exploraient le pays entre Cerralvo et Monterey, ont été attaqués par les Mexicains et ont tous péri à l'exception de trois. Ces Texiens avaient déjà visité plusieurs ranchos, et y avaient découvert des armes et des objets nombreux provenant des convois qui avaient été pillés. Il va sans dire que les coupables avaient reçu un châtiment exemplaire, et que leurs maisons avaient été rasées. Plusieurs brigands avaient, en outre, été arrêtés et mis à mort. Le capitaine Baylor, ayant terminé cette expédition, revenait avec trois prisonniers, lorsqu'il s'est vu assailli par trois cents Mexicains qui l'ont cerné de toutes parts. Il a reçu bravement la charge de l'ennemi, mais ses hommes étaient en trop petit nombre pour lutter avec succès. Trois seulement ont pu s'échapper dans le chaparral. Ils rapportent qu'au moment de leur fuite le capitaine Baylor, quoique blessé et désarçonné, se défendait encore avec vigueur et qu'il ne lui restait plus que trois hommes dont les chevaux ne fussent pas tués. Ils ont probablement succombé, car deux jours après on n'avait pas encore reçu de leurs nouvelles. Des lettres recueillies dans divers ranchos ont prouvé qu'il existait des intelligences entre l'alcalde de Cerralvo et Canales.

Les Mexicains paraissent déterminés à attaquer tous les convois qui se dirigeront sur Monterey. Il ne se passe pas de jours sans qu'il ne se commette quelque meurtre sur les grandes routes. L'ennemi est partout en forces et n'attend que l'occasion d'assouvir dans le sang des Américains leur désir de vengeance. Le besoin de [illegible] se fait vivement sentir. Il est, à coup sûr, fâcheux que le gouvernement envoie quelques compagnies de carabiniers à cheval pour tenir les guérillas en échec et maintenir la liberté des communications entre les différents postes, depuis Matamoras jusqu'à Monterey. Dans l'état actuel des choses, nos soldats sont obligés de garder une attitude purement défensive.

Le *Flag* donne les détails d'une horrible affaire arrivée à environ huit lieues de Matamoros. Dans la nuit du 12 courant, douze Américains, bien armés et bien équipés, se sont rendus au rancho de Soliceño, et, sous prétexte de vérifier s'il n'y avait pas d'armes cachées dans la maison, ils se sont livrés aux plus graves excès. Ils n'ont pas même épargné les femmes. Après avoir enlevé tout ce qu'ils ont pu, ils se sont hâtés de prendre la fuite et de se diriger vers de nouveaux ranchos, pour y renouveler sans doute les scènes de Soliceño. Mais les habitants avaient été avertis à temps et avaient pu se soustraire par la fuite aux mauvais traitements qui les attendaient. Quelques jours plus tard, le rancho de La Jarita était visité par une nouvelle bande de misérables, guidée par deux Mexicains, et devenait le théâtre de crimes encore plus atroces.—Le colonel Davenport, instruit de ce qui se passait dans le district où il commande, s'est empressé d'établir une enquête: il fait tous ses efforts pour découvrir les coupables.

PAREDES.—La rentrée de Paredes au Mexique, qui est en ce moment le thème de toutes les conversations, et qui va occasionner de si graves soucis à l'administration, donnera peut-être quelque à-propos à une rapide esquisse de la vie de ce général.

Mariano Paredes y Arillaga est né à Guadalajara, l'un des districts les plus populeux et les plus éclairés du Mexique. Il fut nommé général de division pendant la guerre de l'indépendance, mais il ne se fit guère remarquer dans les affaires publiques avant la révolution de 1840. Demeurant dans le district des mines, au milieu de nombreux étrangers venus pour les exploiter, il a toujours aimé les Européens et professé une extrême tolérance en matière religieuse. Il veut la liberté de conscience et la liberté du commerce. La loi qui interdit aux étrangers le privilège d'acquérir des biens fonciers au Mexique lui paraît odieuse, et il l'a constamment dénoncée comme une tache sur l'écusson de la république. Paredes, avec cette indépendance d'idées, ses allures militaires, son courage éprouvé, ses vives audacieuses, son habileté reconnue, a su conquérir l'amour et le puissant appui de ses compatriotes de Guadalajara.

Il a pourtant débuté d'une manière fâcheuse dans la politique. Comblé de faveurs par le vertueux Bustamente, qui l'éleva aux dignités et aux honneurs, il n'hésita pas à se réunir à Valencia et à Canalizo pour renverser son protecteur et placer entre les mains de Santa-Anna une puissance dictatoriale. A l'avènement de ce dernier, le portefeuille de la guerre et de la marine fut offert à Paredes, mais il le refusa, et alla se mettre à la tête de sa division.

Cependant la bonne entente, qui existait entre Paredes et Santa-Anna, reçut bientôt un sérieux échec. La question du Texas en fut la cause. Santa-Anna savait, par expérience, qu'il était impossible au Mexique de reconquérir cette province rebelle. Il était lui-même tombé entre les mains des Anglo-Texiens, et il connaissait toute la persévérance et l'énergie de ces populations. Il osa dire que la force des événements amènerait inévitablement l'annexion du Texas aux Etats-Unis. Dès lors il eut un [illegible]. Valencia et Paredes, qui représentaient les instincts militaires du pays, s'élevèrent devant la pensée de laisser accomplir sans silence l'absorption d'une ancienne province mexicaine. Ils blâmèrent hautement Santa Anna et se séparèrent de lui. Mais le président n'était pas d'humeur à supporter patiemment pareille incartade. Paredes fut arrêté et Valencia destitué. Comme fiche de consolation, le premier fut nommé gouverneur des Etats de Sonora et Sinaloa, sur les côtes du Pacifique.

En se rendant à son poste, Paredes dut traverser son Etat natal. A sa vue, les habitants de Guadalajara sentirent se réveiller le vieux levain de haine qu'ils avaient voué à Santa-Anna; et ils firent l'un des plus formidables *pronunciamientos* dont l'histoire du Mexique ait gardé le souvenir. Vingt-cinq mille hommes vinrent se ranger sous les drapeaux de Paredes. On publia un célèbre manifeste dans lequel Santa-Anna était dénoncé comme traître à la patrie et où on lui attribuait tous les désordres qui régnaient dans les divers départements de l'administration. On lui reprochait surtout de n'avoir pas su reconquérir le Texas.

Santa-Anna, qui avait réuni à la hâte une armée de [illegible] hommes, fut renversé et condamné à un exil de dix ans. Presque tous les généraux [illegible] abandonné et étaient [illegible] la cause de Paredes, qui [illegible] élever aux [illegible] nationale.

Herrera fut nommé président [illegible]. La [illegible] politique de ce dernier ne pouvait convenir à la fougueuse exaltation de Paredes. Les négociations entamées par Herrera dans le but de reconnaître l'indépendance du Texas, devinrent le signal d'une nouvelle révolution. Paredes et Arillaga [illegible] contre la capitale et déposèrent le [illegible]

Le [illegible] Paredes [illegible] président [illegible] Mexique. Il se plaça [illegible] de l'armée [illegible] contre le Texas, et confia [illegible] de l'administration à [illegible]

[illegible]

martyr redevint un héros; celui que la populace avait hué et avait voulu mettre en pièces, était accueilli à Vera-Cruz et à Mexico au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste. On le proclama le sauveur de la patrie, l'exterminateur des barbares du Nord! Le 14 août, date à jamais mémorable, que le héros de San Jacinto, passa au travers de notre escadre et débarqua sur le sol natal.

Une année s'est écoulée depuis. Elle a été féconde en graves événements, et les faits ont donné un éclatant démenti aux ridicules espérances de notre gouvernement.

Mais voilà que la situation se complique. Paredès vient de rentrer au Mexique. Il débarque à Vera-Cruz le 14 août, le même jour et presque à la même heure que Santa-Anna y débarqua il y a un an. On serait tenté de voir presque de la fatalité dans cette bizarre coïncidence.

Quelle est la pensée qui ramène Paredès au sein de la patrie? Vient-il de nouveau lutter contre Santa-Anna, dont l'influence, on doit en convenir, s'est bien amoindrie par suite de ses constantes défaites? Espère-t-il ressaisir le pouvoir et repousser l'ennemi? Il faut s'attendre à tout dans un pays comme le Mexique, et nous ne serions nullement étonnés que le sauveur de la nation et l'exterminateur des barbares vînt à être chassé ignominieusement de la république. Mais quant à refouler vers la mer les légions américaines, si Paredès s'imagine que c'est là une tâche facile, les circonstances ne tarderont pas à lui en démontrer la folie. Qu'il essaie seulement.

NOUVELLE COMPLICATION.—Le président de l'Etat d'Honduras vient de publier, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une proclamation dans laquelle il appelle l'attention de ses compatriotes sur ce qui se passe au Mexique, et les invite à faire cause commune avec ce dernier pays contre les armées américaines. Deux généraux de division ont imité cet exemple, et ont publié de leur chef une pancarte non moins curieuse. Ils déclarent l'Amérique centrale en danger. Vraiment, si ce n'était aussi ridicule, on serait tenté de qualifier un peu durement cette folle intervention de gens qui, pouvant à peine administrer leurs propres affaires, ont la singulière fantaisie de s'occuper de celles des autres. Nous attendons avec curiosité la publication des patriotiques effusions du président et des autres généraux sus dit.

☞ Un journal du soir craint que la rentrée de Paredès au Mexique ne métamorphose chaque habitant de ce pays en *héros*. Nous ne sommes pas assez naïfs pour partager ces terreurs. Mais ce qu'il y a d'amusant, c'est que ce même journal, après avoir tremblé devant les héros mexicains, attribue aux talents du général Scott toutes les calamités dont l'avenir lui semble gros. Est-ce que par hasard, il aurait voulu que Scott marchât seul contre la capitale du Mexique? Le commandant en chef de nos braves n'est pas, Dieu merci! à ce point Don Quichotte. La candide feuille ne sent pas que ces reproches s'adressent indirectement à l'administration. N'est-ce pas elle, en effet, qui a constamment lié les mains à nos généraux en ne leur expédiant des troupes qu'après de longs et funestes délais? M. Polk et M. Marcy ne sont-ils point responsables de l'inactivité qui a suivi la brillante victoire de Cerro-Gordo! Tout le monde en convient, excepté le journal du soir.

☞ La malle du Nord a encore manqué hier au delà de Charleston. Nous ne serions pas étonnés d'apprendre que des nouvelles d'Europe sont arrivées et ont été reçues par quelque estafette particulière.

ALEX. DIMITRY.—Le surintendant des Ecoles publiques de l'Etat visite en ce moment la partie occidentale de l'Etat. Après avoir successivement parcouru toutes les paroisses de la Basse-Louisiane, et recueilli tous les renseignements dont il a besoin pour le rapport qu'il doit soumettre à la prochaine Législature, il vient de pénétrer dans la Rivière Rouge, et s'arrête dans toutes les localités qu'il veut étudier. M. le professeur Dimitry acquerra de la sorte une parfaite connaissance de la situation intellectuelle de la Louisiane, des progrès que l'éducation y a faits, et de l'avenir qui est réservé aux Ecoles qu'ont créées nos législateurs. Il nous dira quels sont les éléments qui concourront à assurer le succès de cette grande œuvre, destinée à régénérer une partie de la population des campagnes, et quels obstacles rencontrera la réalisation de la plus noble et de la plus généreuse des pensées modernes—l'instruction gratuite. Le travail que préparent M. Dimitry, et dont il amasse en ce moment les matériaux, offrira un sérieux intérêt à ceux qui se préoccupent de l'avenir des nouvelles générations. Nous attendons son rapport avec une impatience que partagent sans doute tous les citoyens.

TENNESSEE.—Des suppléments des journaux du Tennessee, arrivés hier, nous apportent de bonnes nouvelles. Dans le premier district, Johnson, locofoco, n'a été élu au Congrès qu'à une très faible majorité, et les whigs ont réussi à élire leurs candidats à la Législature, même dans les comtés foncièrement locofocos, tels que ceux de Hawkins et de Greene. Les feuilles démocratiques se lamentent sur ce résultat inattendu et affirment presque que les whigs ont eu recours au sortilège. Dans le district de Memphis, Dyer, le candidat whig pour le Congrès, aura, selon toute probabilité, triomphé de Stanton, démocrate. La Législature aura une superbe majorité whig. Douze démocrates et treize whigs siégeront dans le Sénat. Nos amis ont déjà fait un gain de cinq représentants, ce qui leur donne une majorité de sept voix dans la Chambre, et les journaux locofocos avouent franchement que les districts de Tipton, Lauderdale, Dyer et Obion éliront des whigs, ce qui portera la majorité de ces derniers à onze.

On a jusqu'ici reçu des retours de tous les comtés de l'Etat excepté six. Neil S. Brown a fait un gain de 2,500 voix et sa majorité est de 599. Les comtés dont on n'a pas encore reçu les bulletins électoraux, ont donné il y a deux ans une majorité whig de 132 voix. La majorité de Brown variera entre 600 et 1000.

COTON.—La nouvelle récolte de la Géorgie commence à entrer sur la place. Les premières balles de coton, venues des plantations de M. Isaac West, sont arrivées dernièrement à Savannah.

CADDO.—Les feuilles de cette paroisse prétendent que c'est l'endroit le plus salubre de l'Etat. Toujours est-il qu'il n'y a pas naturellement de maladies et que les médecins sont aux abois. Pour ce qui est des pharmaciens, ils laissent là leurs drogues pour battre monnaie en plantant du coton ou en faisant du riz. Heureuse paroisse, puisse le mois de septembre, avec son cortège de fièvres en frisson, l'épargner au moins cette année.

Chronique Locale.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'enceinte de ce tribunal était encombrée hier matin de personnes qui avaient été citées à comparaître ce jour-là. Grand a été leur désappointement en apprenant que juge, avocat-général et avocat de district étaient absents.

UN DUEL PRÉVENU.—Deux hommes de couleur libres, G. Delille et E. Lamonière devaient se battre en duel dimanche dernier. La police, ayant été avertie à temps, a arrêté les deux adversaires. Ils ont comparu hier devant le recorder Genois, et ont dû souscrire un fort cautionnement.

RECORDER GENOIS.—Ce magistrat a renvoyé hier trois individus par devant la Première Cour de District: William Brown, prévenu de tentative de vol, Erin André, de recel, et José Maria Unatan, de voies de fait sur la personne de M. Gregorio Decimb.—M. John Pereira est venu réclamer l'arrestation du nommé Cornelius Donnahol. Il y a environ deux mois, il loua de ce dernier une chambre au No. 19, rue Bourgogne; il y apporta divers effets, tels que montres, chaises, tables, comptoir, &c., le tout estimé à $200. Devant peu après s'absenter de la ville, il confia ces meubles à son tailleur, mais à son retour, il ne les trouva plus, et depuis il en a vainement réclamé le montant. Un mandat d'arrêt a été décerné contre Donahol.

UNE [illegible].—Trois [illegible], Thomas Quinn, Charles Leahy et William Calvin, se trouvaient l'autre jour au café de Mme McKay, sur la Levée, et demandèrent à boire. La limonadière, qui probablement avait ses raisons pour en agir ainsi, s'y refusa. Là-dessus, grande fureur des défenseurs de la patrie. Ils brisent tout: petits verres, carafes et amphores. On aurait [illegible] l'hôtesse elle-même. Un officier [illegible] de la dame intervient, et il est battu [illegible] de la plus complète façon. Il y avait [illegible] de quoi motiver une plainte. Aussi nos gaillards ont-ils été appréhendés et conduits au poste. Ils ont été interrogés hier par le recorder Baldwin qui les a renvoyés par devant la Première Cour de District.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu une enquête sur le corps d'une femme nommée Catherine Oldham qui mourut subitement dans la soirée de dimanche dernier. La défunte demeurait rue Tchoupitoulas. Les médecins ont constaté une congestion cérébrale.

CIMETIÈRE DU ST-VINCENT.—[illegible] puis quelques semaines [illegible] cimetière [illegible] des cadavres [illegible] Le [illegible] district a visité hier le cimetière et qu'il l'a trouvé en aussi bon état que la nature du terrain le permet. On sait que ce paisible asyle des morts est situé près des cyprières.

OMNIBUS.—On se plaint toujours de la rage que possèdent nos conducteurs d'omnibus. Ils veulent absolument se livrer à une course effrénée au milieu des rues et semblent s'inquiéter fort peu de la vie des passants. La police de la 2me Municipalité a livré au recorder Seuzeneau les noms de deux de ces conducteurs enragés. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre eux.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.—Le commissaire Daugrois est venu hier dénoncer au recorder Seuzeneau la malpropreté des rigoles dans le 2d district. Il est plus urgent que jamais de veiller au maintien de la propreté; l'état sanitaire de la ville en dépend essentiellement.

UNE SAGE MESURE.—Le chemin à coquilles, qui longe le nouveau Canal, dans la seconde Municipalité, a été le théâtre de nombreux accidents causés par l'imprudence des cochers. Le recorder Baldwin, afin d'en prévenir la répétition, vient d'ordonner au capitaine de la police de placer trois agents à certaines distances sur ce chemin; ils devront signaler à la police les conducteurs qui contreviendront aux ordonnances municipales, et les arrêter même au besoin.

EXTRAITS.

REVENUS PUBLICS EN ANGLETERRE.—Le gouvernement anglais vient de publier le tableau du revenu public pendant le deuxième trimestre de l'année 1847. Malgré les circonstances difficiles dans lesquelles se trouve la Grande-Bretagne, malgré la cherté du pain, le ralentissement des travaux et la crise financière, le mouvement ascendant de la richesse ne paraît pas avoir éprouvé un temps d'arrêt. Le revenu ordinaire du trimestre, qui a expiré le 5 juillet, s'élève à plus de 13 millions sterling (325,250,000 fr.) sur les recettes du trimestre correspondant de 1846.

En décomposant l'augmentation, l'on trouve que le produit des douanes est demeuré stationnaire, celui de l'accise, au contraire, et principalement des droits sur les boissons, s'est accru de 186 mille livres sterling (environ 4,700,000 fr.) Comme cet impôt pèse principalement sur les classes laborieuses, cela prouve que l'activité industrielle n'a pas diminué autant qu'on le craignait, et que la source des salaires n'a pas tari. Lorsque le travail se réduisait ou chômait dans les manufactures, les ouvriers trouvaient un refuge dans les chantiers des chemins de fer.

Les produits du timbre se sont accrus de 3 millions et demi de francs; ceux de l'*income tax* de 650 mille francs, preuve que la classe commerçante a été principalement atteinte, et qu'elle a eu de la peine à maintenir le niveau des situations. Le revenu des postes, revenu toujours croissant, a augmenté de 650 mille francs. Ainsi, grâce au bon marché, grâce à la taxe uniforme d'un penny (dix centimes), les circonstances les plus désastreuses ne font pas obstacle au développement de la correspondance en Angleterre. Ce fait remarquable répond mieux que tous les raisonnements aux déclamations de M. Dumon contre le système de la taxe uniforme. L'exemple de l'Angleterre, dans l'adversité comme dans la prospérité, démontre chaque jour davantage qu'en transplantant la réforme en France, nous n'imposerions aucune charge au trésor.

Il est probable que le revenu public va recevoir, dans le cours du trimestre qui commence, une plus grande impulsion. Tout annonce que la crise monétaire qui avait troublé les transactions, touche à sa fin. Les espèces affluent dans les caisses de la Banque; la récolte s'annonce bien, et les affaires reprennent. Malgré quelques faillites importantes, l'activité de l'industrie est grande à Manchester. Les Etats-Unis demandent aujourd'hui des marchandises anglaises qui soldent leurs envois de grains et de farines. Les derniers paiements de l'emprunt expirent avec l'année. A cette époque et pourvu que le prix du pain diminue, tout sera rentré dans le cours ordinaire, ce calme qui est la condition du travail reproductif.

M. HANSEMANN.—La réception que les compatriotes de M. Hansemann lui ont faite à son retour à Aix-la-Chapelle prouve assez l'importance que ses concitoyens attachent aux travaux de la diète réunie à Berlin. Voici ce qu'on nous écrit, en date du 12 juillet, de la ville de Charlemagne:

"Aujourd'hui, dès onze heures du matin, une foule immense se pressait aux abords de l'embarcadère du chemin de fer, impatiente de saluer le retour de David Hansemann, député à la diète. Un ordre télégraphique venu de Berlin prescrivait de suspendre toute démonstration publique, mais prévoyant qu'il serait peu facile de le faire exécuter, la plupart des autorités avaient pris le parti de quitter la ville. En effet, le commandant militaire n'a rien pu empêcher sinon la sortie d'une cavalcade composée de deux cents jeunes gens; quant à la police qui courait de tous côtés pour s'opposer à ce que les maisons fussent pavoisées, elle en a été pour ses frais de zèle. Il n'est pas impossible cependant qu'indépendamment de ces menaces d'amende, nous les citoyens payeront sans regret, et ce sera l'occasion d'une démonstration nouvelle. Un gouvernement peut se mettre en travers de la pensée publique, mais il ne fait que l'obliger à grandir pour franchir l'obstacle. C'est ce qui est arrivé aujourd'hui.

"Le coup de canon qui, vers midi et demi, a salué l'arrivée du convoi, a retenti dans tous les cœurs comme l'annonce d'une victoire. Aussitôt que M. Hansemann eut mis pied à terre, des acclamations, qu'on lui aurait bien heureux et bien fier d'entendre, éclatèrent de toutes parts. La majorité du conseil communal, ayant à sa tête M. Nellessen-Kelleter, bourgmestre adjoint, s'avança pour recevoir l'habile et courageux député. De brèves mais significatives paroles furent échangées, puis le cortège, composé de soixante voitures découvertes, se mit en mouvement vers la maison de M. Hansemann, située en face de la fontaine Elise. Le cortège s'avançait lentement, en bon ordre, toujours accompagné des cris d'allégresse de la population. Ce n'était là que la première partie de la fête.

"Vers quatre heures un banquet de 200 couverts a été célébré dans la salle de la Nouvelle-Redoute. Trois toasts seulement ont été portés: le premier au roi, le second à la diète, le troisième à M. Hansemann. Il est impossible de décrire l'émotion qui s'est emparée de l'assemblée au moment où M. Van Gulpen, président du tribunal de commerce, a présenté au courageux député la couronne civique qui lui est décernée par ses concitoyens. Sur le ruban en or de cette couronne sont gravés au burin ces mots: "A David Hansemann, le citoyen le plus populaire, député d'Aix près la première diète, défenseur infatigable de la liberté, du progrès et du droit." Une autre inscription rappelle les services rendus par M. Hansemann dans l'industrie et à la politique. Il est glorieux de recevoir une telle couronne, et surtout de l'avoir si noblement méritée.

"A l'instant où je porte cette lettre à la poste il y a illumination, musique, joie et tranquillité générale."

Un autre journal ajoute:

"La manifestation des habitants d'Aix-la-Chapelle en l'honneur de M. Hansemann a une signification d'autant plus grande, que ce député est un des chefs de la majorité qui a refusé absolument de prendre part à la nomination des comités. On sait que le gouvernement avait d'abord exprimé l'intention de poursuivre les 54 récalcitrants et de les priver de leurs droits d'Etat. La population d'Aix-la-Chapelle ne s'est pas laissé imposer par cette menace. Il convient, d'ailleurs, de remarquer que toutes les villes, tous les villages traversés par M. Hansemann l'ont salué de leurs acclamations. Lorsque l'esprit de liberté éclate ainsi sans désordre, il n'est aucun moyen de lui résister.

C'est par la violence que les peuples donnent prétexte aux gouvernements de recourir, pour leur salut, à la force brutale. Ajoutons qu'on se méprend beaucoup sur le caractère du roi de Prusse. Ce prince aime à discuter, à faire acte d'autorité personnelle, mais selon la volonté royale il y a un homme d'esprit, un honnête homme. Déjà Frédéric-Guillaume a renoncé à toute pensée de coercition soit à l'égard des députés qui ont refusé de nommer les assesseurs, soit à l'égard de ceux qui ne les ont nommés qu'avec des restrictions. Le roi a fait déclarer aux [illegible] étrangères que le résultat des travaux de la diète avait été favorable au pouvoir de la couronne, et S. M. a eu raison: [illegible] de revenir que [illegible] dans ses écarts par les [illegible] de l'opinion publique."

LE COMBAT [illegible] FRANÇAIS ET LES COCHINCHINOIS.—[illegible]

[illegible]

[A mi]di un quart, le feu prit à la troisième corvette, et il devint si intense qu'on vit un grand nombre d'hommes se jeter à l'eau pour se sauver. Elle brûla totalement. Nous cessâmes le feu. A une heure moins un quart, la cinquième corvette, qui coulait, chavira et tomba sur tribord. J'envoyai alors au commandant Rigault de faire mettre le feu aux deux premières corvettes qu'il avait réduites. La première sauta à deux heures trente-cinq minutes, et la deuxième à trois heures dix minutes. On amena à bord les blessés cochinchinois que je fis panser, et qui étaient fort surpris de notre générosité. Le commandant Rigault, de son côté, en fit ramasser plusieurs qui étaient sur des débris, et il les fit mettre à terre.

A trois heures cinquante minutes, j'envoyai brûler la cinquième corvette, qui était chavirée.

Cette attaque a été complète, puisque les cinq bâtiments que nous combattions ont été totalement détruits. Les jonques n'ont pas osé bouger; celles qu'on avait placées sur toute la côte sont rentrées bien diminuées et bien démoralisées. La perte des Cochinchinois a dû être grande; on les avait entassés en très grand nombre dans ces corvettes, qu'on s'attendait à nous voir prendre à l'abordage.

Les malheureux blessés que nous avons recueillis nous ont dit qu'il y avait plus de cent morts à bord de chaque bâtiment, et le rapport de nos officiers s'accorde avec cette déclaration. C'est donc à mille hommes environ que se monte la perte des Cochinchinois. La *Gloire* n'a eu ni morts ni blessés; les boulets qui la dépassaient ont coupé seulement quelques manœuvres; la *Victorieuse*, que je craignais de voir atteinte par de nombreux boulets, et compter par conséquent beaucoup de morts et de blessés, n'a perdu qu'un seul homme, le nommé Brémond, d'Antibes, matelot de 2me classe, qui a été atteint par un boulet, et qui a peu survécu à ses blessures. Il a pourtant reçu les dernières consolations de la religion, que Mgr de Simon s'est empressé d'aller lui porter. Ce jeune marin a une famille que j'ai l'honneur de recommander à votre bienveillance.

Un autre gabier de la *Victorieuse*, le nommé Guion, de la Ciotat, matelot de 2me classe, aussi, a eu le poignet droit fracassé, ce qui a nécessité l'amputation. Il l'a supporté avec courage; il est à bord de la *Gloire*, où il reçoit les soins les plus assidus. M. de Las-Cases, enseigne de vaisseau, le maître d'équipage Lahay (Guillaume) et le matelot Boyer ont été aussi légèrement blessés par des éclats de bois.

J'aurai l'honneur de vous adresser un état de proposition pour les officiers et marins qui ont le plus de titres à la satisfaction du gouvernement.

LA CHINE ET LES ANGLAIS.—Les habitants de Canton ne tarderont guère, ainsi qu'il était du reste facile de le prévoir, à s'attirer une nouvelle et plus rigoureuse leçon de la part des Anglais.

Le correspondant de Canton du *Friend of China* lui mande que les habitants de cette ville ont publié une proclamation contre Ky-ing, qu'ils accusent de connivence avec les Anglais; contre Ky-ing laisse s'élever une église chrétienne; contre Ky-ing enfin qui, disent-ils, a une *tête d'homme et un cœur de brute*. C'est lui seul qui a empêché les troupes tartares de prendre et de piller les vaisseaux anglais; mais, selon la proclamation, cette vengeance n'est que différée.

Sans compter que les Anglais qui ont intérêt à ne pas souffrir qu'on parle de leur nation en ces termes de mépris, deux faits les détermineront à prendre un parti décisif; le consul M'Grégor a été assailli à coups de pierre par la populace de Canton, et le capitaine Grave a reçu [illegible] en faisant sa ronde d'inspection. Ces deux faits sont affirmés par des lettres de Canton, 14 avril. Il faut ajouter que la Russie ayant une ambassade à Pékin, où les Anglais n'ont pu encore se faire admettre, il y a pour eux nécessité pressante de ne pas demeurer dans cette infériorité. Des troupes seront donc probablement appelées de l'Inde pour châtier l'insolence des Chinois.

BIOGRAPHIE.—La Russie est encore pour l'Europe un pays plein de mystères; son organisation sociale et politique ne peut être bien appréciée par un étranger. Quelque soin qu'il apporte à ses recherches, beaucoup de points essentiels lui échappent, quand même il posséderait la langue du pays. D'ailleurs, le gouvernement russe connaît à merveille le moyen de déguiser la vérité aux yeux qui peuvent la saisir au passage, et d'enguirlander les observateurs de manière à leur dérober le spectacle odieux des traits inévitables que portent le despotisme et la servitude.

Un ouvrage de plus haut mérite, *la Russie et les Russes*, écrit par un Russe, homme de cœur et d'intelligence, M. Tourguéneff, qui depuis plus de vingt ans habite la France, jette un jour tout nouveau sur la situation morale et sur les institutions du vaste empire des czars. L'auteur de cet ouvrage a reproduit, avec le coup d'œil ferme et sûr de l'homme d'Etat, les questions les plus importantes qui se rattachent au passé et à l'avenir de cette puissance colossale, dont il faut savoir mesurer les ressources et connaître les côtés vulnérables.

Sous une forme moins sévère, M. Ivan Golovine, déjà honorablement connu par ses publications politiques et économiques, vient de traiter le même sujet avec succès. Son livre, intitulé: *Types et caractères russes*, emprunte la forme dramatique de récits variés et saisissants, pour nous initier à l'histoire contemporaine et au régime de la Russie. On y voit les institutions tyranniques et vicieuses de ce vaste empire fonctionner dans la vie journalière, influer sur les destinées privées, disposer des actions, dessiner les caractères. Le servage, cette plaie sociale de la Russie, qui a inspiré une belle étude à M. Tourgueneff, a servi de matière à deux tableaux très dramatiques tracés par M. Ivan Golovine.

Cet écrivain distingué, proscrit dans son pays natal, avait voulu acquérir la jouissance des droits civils dans notre pays; mais notre cabinet a craint d'indisposer l'empereur Nicolas: il a donc refusé à M. Golovine l'autorisation d'établir son domicile en France. L'Angleterre s'est montrée moins timide et plus hospitalière, elle a délivré au proscrit russe des lettres de naturalisation. Un fait assez curieux nous est signalé à cette occasion.

Comme saint anglais, M. Golovine a fait hommage au prince Albert des *Types et caractères russes*, premier ouvrage publié par lui depuis qu'il a obtenu sa naturalisation dans la Grande-Bretagne. Mais l'époux de la reine, moins libéral ou plus timide que les ministres, a seul décliné cette politesse, fort bien accueillie par les hommes les plus éminents. A-t-il voulu faire ainsi acte de courtoisie vis-à-vis de l'empereur Nicolas, ou bien est-ce la crainte de déplaire à l'autocrate qui l'a fait agir? Nous l'ignorons; mais quelle que soit l'hypothèse que l'on adopte, elle fait peu d'honneur au prince Albert. Ce fait montre seulement quel est le prestige exercé sur les têtes couronnées par l'empereur de Russie. Heureusement les peuples sont plus justes et plus fermes; ils échappent à la crainte et à la fascination.

UN BANQUIER QUADRUPÈDE.—Un gros banquier, qui s'entend parfaitement en affaires, disait un de ces soirs à un auteur agréable et spirituel: Vous autres, gens d'esprit, vous ne pourriez pas faire notre métier; vous savez tourner de belles phrases, arranger des événements, émouvoir la sensibilité des femmes, mais pour ce qui est des affaires, vous n'y entendez rien.—Excusez-moi, mon cher banquier, reprit l'homme de lettres; nous ne sommes pas au-dessous des affaires, mais bien au-dessus; nous pourrions, mais nous ne voulons pas; tenez, un cheval ordinaire peut tout ce que peut un âne, mais le premier des ânes ne peut pas tout ce que peut un cheval.

EAU CHAUDE.—On lit dans le *Papillon de Bolbec* cette singulière annonce: "La personne [illegible] qui vient tous les soirs chanter: *O Mathilde! idole de mon âme*, sous un balcon de la rue des Remparts, est avertie qu'un vase d'eau bouillante l'attend depuis 48 heures!" Le *Papillon de Bolbec* ne dit pas si le vase attend sur le feu.—Dans le doute, le chanteur de cavatines s'abstiendra probablement de sa visite habituelle.

UN ARISTARQUE.—On voit bien que nous sommes dans le siècle des lumières, et pour peu que la science continue son invasion, il n'y aura pas jusqu'aux concierges qui seront au moins bacheliers-ès-lettres. Ne voilà-t-il pas le brocheur des *Girondins*, qui écrit dans le *Constitutionnel* une petite lettre de deux colonnes et quelque chose, dans laquelle sous prétexte de se disculper d'une prétendue inadvertance de sa part, signalée par M. de Lamartine, il cite une vingtaine de passages de l'œuvre du célèbre écrivain où se trouve soit une date erronée, soit un événement inventé, soit un personnage pris pour un autre, soit un nez grec au lieu d'un nez retroussé, &c.

Ce brocheur-là nous paraît très-fort sur l'histoire, il prétend ne publier cette justification que pour ne pas risquer de perdre son gagne-pain: c'est fort juste, pourtant, quant à nous, sans préjuger en rien l'opportunité ni la teneur de la réclamation, nous avouons que si nous avions un ouvrage à faire brocher, nous voudrions un brocheur qui ne se mêlât que de brocher, et non pas d'un Aristarque: chacun son métier.

POMMES DE TERRE.—Lola Montès a été reçue avec des pommes de terre nouvelles par la population de Bamberg. Le roi de Bavière ayant exigé du conseil municipal de cette ville de se rendre en personne auprès de la danseuse pour lui demander pardon de la protestation susdite, le maire a répondu par le fameux mot de Louis XVIII: — Va te faire f.... [illegible]

PORTRAIT.—Dernièrement, Mme de P... [illegible] son portrait par un artiste d'un talent [illegible] de P... une forme très-désagréable [illegible] de beaucoup l'ensemble de sa physionomie [illegible] bien ennuyeux, dit Mme de P..., [illegible] faire maintenant? — Au fait, je vais [illegible] Gudin pour retoucher mon portrait, [illegible] qu'on le meilleur peintre en marines.

☞ Nous appelons l'attention du public sur les ventes de succession qui seront faites aujourd'hui [illegible] à l'Arcade de Banks, par Mess. Beard, Calhoun & Cie. Ces ventes, qui proviennent des successions de H. Bannister et Honor [illegible], comprennent de bonnes maisons, bien situées, des terrains vacants dans la seconde Municipalité, et quelques bons domestiques de famille.

A VENDRE, en débarquement du navire la Diane, venant de Bordeaux: 50 caisses fraises aux jus, marque Teyssonneau; 40 do assorties, do. N. DUDOUYT,
13 août. 13, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

TABAC DE CUBA—40 balles, capes et tripes, en débarquement et à vendre par W. H. SIMMONS,
18 juil. 44, Poydras

POUR LA PLACE DE SHÉRIF.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOHN L. LEWIS, le titulaire actuel, comme candidat à la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à la prochaine élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.

POUR JUGES DE PAIX.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT, le titulaire actuel, est candidat à la place de Chef du Justice de Paix de la paroisse d'Orléans. (Ce district est composé des Troisième, Cinquième, Sixième et Septième districts municipaux, et est compris entre les rues St-Louis et Esplanade.)

☞ Veuillez annoncer que M. [illegible] est candidat à la place de Juge de paix de la Paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.
DE NOMBREUX AMIS.

POUR CONSTABLES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVE MEYNIER, le titulaire actuel, est candidat à la place de Constable de la Justice de paix pour la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.

POUR CORONER.

☞ Veuillez annoncer que le Dr. J. U. LANDREAUX est candidat à la place de Coroner, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.
DE NOMBREUX AMIS.

AUDITEUR DES COMPTES.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
☞ Veuillez annoncer que M. ROBERT J. KER, est candidat à la place d'auditeur des comptes publics pour l'Etat de la Louisiane.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer que M. CLARK WOODRUFF est candidat à la place d'auditeur des comptes pour l'Etat de la Louisiane.

Décédée hier au soir, à cinq heures, Mme JOSEPHINE CABRAN, née Dominé. Les funérailles auront lieu ce jour, 24 août, à quatre heures et demie P. M., de sa résidence, encoignure des rues Bienville et Tréme. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation.
De la part de sa famille.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.
Navire Louisa, Emerson, p New-York.
Avis, Wassel, p le Havre.
Rockall, Foster, p Londres.
Goelette Elena, Gastaunga, p Sisal.
Napoléon, —, p Rio Grande.
Steamer Valaluska, Ankrom, p Cincinnati.

ARRIVÉS.
Navire à vapeur Fanny, Scott, de Vera Cruz via Tampico et Brazos.
Barque Mary Smith, Merrell, de Philadelphie.
Walter, Bacham, de Philadelphie.
J. S. Wain, Cole, de Philadelphie.
Goelette John Ruplett, Henley, de Brazos.
Steamers Bay, Reynolds, de Mobile.
Rainbow, Bedford, de Bayou Sara.
Dallas, Cochran, de Mobile et Bend.
Eden, Brouaugh, d'Alexandrie.

Au bas du fleuve et montant:
Un navire, dont le nom est inconnu.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Missouri,	de Havre,	31 juil	N York 31 aout
Cambria,	d'Angleterre,	4 aout	Boston 1er sept
New-York,	de France,	15 aout	N York 15 sept

BUREAU DES ASSESSEURS de la Première Municipalité, No. 30.
Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
24 aout—3m

LOGE GERMAINE No. 46, de Maçon E. de Y.
LE Vé. Mé. a acquis le conseil suivant, pour visiter et soigner les frères résidants et transients attaqués de l'épidémie régnante:
MM. Widman, encoignure de la rue Vieille Levée, [illegible] et Tchoupitoulas.
Frederick Koch, rue d'Espagne, No. 104, encoignure de la rue des Grands Hommes.
J. H. Kastner, Vieille Levée, No. 157, entre les rues Custhouse et Hôpital.
Stanislas Weber, rue St-Philippe, No. 90, entre Royale et Bourbon.
Joh. Gerlech, rue de Chartres, No. 143, entre St-Louis et Toulouse.
J. C. Lanz, rue Conti, No. 47, entre Dauphine et St-Philippe.
F. Rokota, No. 4, Front-Levée,
[illegible] Neuve Levée, No. 57,
[illegible], No. 4, rue Magazine.
J. F. Wild, encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.
Jos. Oesinger, Front-Levée, entre Canal et Customhouse.
H. Wellhagen, Front-Levée, entre les rues Washington et la Nouvelle.
Aug. Philips, rue Poydras, entre les rues Jackson et Lafayette.
21 aout

JEUNE GARDE A CHEVAL.

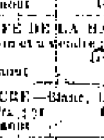

La compagnie montera à cheval samedi 20 courant, à 4 heures de l'après-midi, [illegible] sur la place d'Armes, pour une revue d'inspection.
Par ordre du capitaine, C. BACON.
Marechal des logis chef.

BOTTES souliers et brodequins—65 caisses actuellement en débarquement des navires Coquimbo et Trenton, à vendre par
24 aout G. W. DUNBAR, 30, Douane.

CAFÉ DE LA HAVANE—Supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & NIQUES,
24 aout 31, Commune.

SUCRE—Blanc, brun et jaune, 1re qualité, à vendre par LABORDE & NIQUES,
24 aout 31, Commune

CIGARES—Un grand assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre de $10 à $65, à vendre par LABORDE & NIQUES,
24 aout 31, Commune

MIEL SUPÉRIEUR—Blanc de la Havane, en barillets de 9 gallons, à vendre par
24 aout LABORDE & NIQUES, 31, Commune

CONFITURES DE LA HAVANE—En grandes et petites boites, à vendre par
24 aout LABORDE & NIQUES 31, Commune.

PICADURA—Quelques barils pour cigarettes, à vendre par LABORDE & NIQUES,
24 aout 31, rue de la Commune

FOIN.—500 balles foin de l'Est, en magasin et à vendre par J. W. STANTON,
24 aout coin Magasin et Lafayette.

CAFÉ DE RIO — 1000 sacs première qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co.
24 a Encoignure Magasin et Lafayette.

BLANCS DE BALEINE—200 caisses New Bedford assortis, à vendre par J. W. STANTON & Co.
24 a Encoignure Magasin et Lafayette.

HUILE de blanc de baleine—1500 gallons d'hiver, blanchie et non blanchie, à vendre par J. W. STANTON & Co.
24 a Encoignure Magasin et Lafayette.

SARDINES A L'HUILE—30 caisses sardines en demi boîtes, de la marque bien connue H. Guilloux; à vendre par AUG MOLIER,
24 aout. 90 rue St-Louis

BOUCHONS—20 balles bouchons pointus et réguliers par balles de 30,000 et par sacs 1,000 et 600 à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout N 90, rue St-Louis

VIN DE MARSEILLE—[illegible] barriques de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VINAIGRE—20 futailles vinaigre de vin blanc, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

OLIVES ET CAPRES—100 caisses olives et câpres fraîches, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—125 paniers qualité supérieure, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—200 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 aout 90 rue St-Louis

BLUE LICK (eau de) en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
21 a Planteurs, rue Tchoupitoulas.

MIEL de Cuba et de l'Ouest, en barils, à vendre par H. BONNABEL, Dépôt des grains, 24 a [illegible] Tchoupitoulas.

PLOMB—1,050 saumons, en débarquement du vapeur Indépendance, venant de St Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co.,
24 a 93, Magasin.

FARINE—250 barils de l'Illinois, 300 do St Louis, en débarquement du vapeur Indépendance, venant de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co.,
24 a 93, Magasin.

CONDUITS aux écuries de la police du 1er district, Municipalité, coin Royale et Esplanade,
UN CHEVAL alezan, haut de 14 1/2 mains, non ferré, marqué sur la cuisse [illegible], supposé 15 [illegible].
UNE VACHE, rouge et blanche, [illegible] sur le cou, la moitié de la queue blanche, deux marques blanches derrière les oreilles; [illegible]
Si les dits animaux ne sont pas réclamés avant le 4 septembre, ils seront vendus [illegible] encan public.
P. VAN BEUREN, 1er Lieut. Garde de nuit.

CONDUITS à la police de la seconde Municipalité:
CATO, nègre, d'environ 37 ans, taille de 5 pieds 7 1/4 pouces, [illegible] de l'oreille droite; se dit appartenir à [illegible]
M. Larouce.
TOM, nègre d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, se dit appartenir à H. Hay.
JIM, nègre d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, [illegible] se dit appartenir à M. Hill.
FANNY, griffonne, [illegible] taille de 5 pieds 4 pouces, se dit appartenir à [illegible]
VIOLET, négresse d'environ 24 ans, taille de 4 pieds 9 1/2 pouces, dit [illegible] Mme Pascal.
Les propriétaires des dits esclaves sont requis de les réclamer conformément à la loi.
24 a—7pa N. H. HACKETT, Gardien.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 [illegible] Regalias, des marques suivantes [illegible] Lealtad, Luna, Montero, Colon [illegible] à vendre par W. H. SIMMONS,
44, rue Poydras.

☞ Le navire DIANE, venant de Bordeaux, est en déchargement au levée le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires.
18 a G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

☞ Le capitaine ni le consignataire du navire français DIANE, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage dudit navire.
18 a G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

☞ M. G. KERNION, un des professeurs de l'Université de St-Louis, qui accompagnait les élèves à la Nouvelle-Orléans, annonce aux parents qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'il partira pour St-Louis, le 25 courant. 21 aout

$10 DE RÉCOMPENSE.
PARTI de chez les soussignés, dimanche, 15 courant, le griffe NATHAN, ou NED, arrivé dernièrement de Charleston, C. S. Cet esclave est âgé d'environ 24 ans, 5 pieds 4 à 5 pouces de haut, ayant un air agréable, se tenant droit, et ayant les yeux en dedans. Lorsqu'il est parti, il avait un pantalon de cotonnade foncée, comme une vieille chemise à carreaux, et une casquette de drap brun. Il se peut qu'il ait changé. Il est probable qu'il ne dira pas le vrai nom de ses maîtres. On le reconnaîtra à une marque qu'il a sur l'œil droit, et la largeur d'une plaque où les cheveux sont tombés. La récompense susdite sera donnée à celui qui le ramènera à ses maîtres, ou donnera des informations tendant à le faire arrêter.
LEFEBVRE & Co.,
23 août—6 No. 142, rue Phillipa.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance du 9 août 1847.
RÉSOLU, que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public, conformément à la loi, dans deux gazettes publiées dans cette ville, de l'intention de ce Conseil de faire ouvrir les rues suivantes, savoir:
La rue du Quartier, à partir de la rue St-Claude jusqu'à la rue Plauche;
La rue Davez, à partir de la rue des Ursulines jusqu'au Chemin du Bayou;
Les rues Quartier et Hôpital, à partir de la rue Johnson jusqu'à la rue Miro, et à partir de la rue Rocheblave jusqu'à la rue Dorgenois;
La rue de l'Hôpital, à partir de la rue Derbigny jusqu'à la rue Roman.
(Signé,) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 12 août 1847.
(Signé,) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme: A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
EN CONSÉQUENCE de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans un mois et 10 jours et plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No. Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1842, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 19 août 1847.
19 aout. A. D. CROSSMAN, Maire.

EN débarquement du navire Finland, du Havre, et à vendre par les soussignés:
12 balles indiennes nouveautés;
2 do do petits dessins pour enfants;
1 do do fonds unis;
2 caisses dames coton à rideaux;
2 do do laine;
2 do barèges, fantaisies nouveautés;
1 do coton, chaîné satiné;
1 do do rouge uni;
1 do ombrelles assorties;
1 do cachemire d'Ecosse gris;
1 do do imprimés;
1 do cotonnades à pantalons;
1 do bordures à rideaux;
1 do chaussettes coton écru;
2 do bas gris mêlés pour femmes;
2 do do blancs do do;
1 do mouchoirs nuits, 30 pouces.
LORNE & FROIS,
23 aout. 21, rue de Chartres.

M. FERDINAND J. DA SILVA est notre agent autorisé, durant notre absence temporaire de cette ville, par acte passé pardevant Edward Barnett, le 21 août 1847.
Nlle Orléans, 23 août 1847.
23 a. GERARD & FERRIER.

Bottes, Souliers et Brodequins.
86 Caisses en débarquement du navire Kentucky, à vendre par R. C. HOBBS,
22 aout. 12, rue de la Douane.

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette—En débarquement de la barque Diane, de Bordeaux: 10 demi-pipes et 10 1/4 pipes eau-de-vie, de preuve, 10 do et 10 1/4 do do pâle (light color), à vendre, sous les clefs de la Douane, par LOISON & SILVESTRE,
21 aout. 30, rue de Chartres.

SUCRE de la Havane—Blanc jaune et brun, à vendre par J M CABALLERO,
13 aout. 32, rue Vieille Levée.

CIGARES de la Havane des marques Impériales, Regalias, Principes, &c., &c., à vendre par J M CABALLERO,
22 aout. 32, rue Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane.—Qualité supérieure, à vendre par J M CABALLERO,
22 aout. 32, rue Vieille Levée.

GOMME COPAL.—En magasin et à vendre par J M CABALLERO,
22 aout. 32, rue Vieille Levée.

FINE CUT TOBACCO.—Mrs Meier & Co. fine cut tobacco, à vendre par J M CABALLERO,
13 aout. 32, rue Vieille Levée.

AVIS.
LES personnes qui ont souscrit à la 3e année de l'ÉCHO DES FEUILLETONS, chez Lefebvre, sont prévenues qu'il a reçu les Nos. 7 & 8.
Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an. Le Journal des Jeunes Filles, $2 50 par an. Les Nos. 1 à 5 de l'année 1847, sont disponibles.
Reçu et à vendre à la même librairie,
Chimie appliquée de Dumas, 2 vol. et Atlas.
Le Corps de l'Homme, par le Dr. Gallet, 4 vol. et en 2 (200 planches coloriées)
Dictionnaire des sciences mathématiques par Montferrier, 3 vol.
Les Fleurs animées.
Manuel d'Hydropathie par Bigel.
Médecine homœopathique par Tabit.
Parfumerie formules recettes nouvelles et commune.
Petit paroissien à l'usage des enfants.
Bible de Sacy, illustrée, en 1 vol.
Bréviaires romains.
Diurnal romain.
Graduel et vespéral romain.
Evangile méditée.
Les Fleurs du ciel ou imitation des saints.
Le Portefeuille des dames.
Inspirations religieuses par un vieillard.
Ainsi qu'un grand assortiment d'autres livres de prières et de piété. Livres classiques, etc. etc.
18 aout—10

VINS, EAUX-DE-VIE.—
63 barriques vin rouge différents crûs,
24 caisses vin blanc, Haut Sauterne,
22 quarts de pipe Eau-de-vie J. J. Dupuy 40 preuve,
10 demi pipe do 1825 4e preuve.
5 quarts de pipe do 1825 M. Castillon, Jr. 1ère preuve.
En débarquement des navires Jenny et Diane de Bordeaux, et à vendre par B. TALAMON,
15 aout. 192, rue Royale.

Conserves alimentaires.
EN débarquement du navire français La Diane, capitaine Loquay, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
47 caisses fruits assortis, au jus,
6 do fraises au jus,
200 boites petits pois,
200 demi boites petits pois,
116 demi tiers de boites petits pois,
192 boites, demi et quarts de boites truffes au naturel.
222 boites et demi boites champignons,
18 aout. CHARLES DUFOUR, 11 Conti

AUX HABITANTS SUCRIERS.
CHAUDIÈRES à sucre, en fer, forgé et en fer fondu, d'Angleterre, des forges et fonderies de Edwin Maso, de Liverpool, des dimensions suivantes:

30 pouces sur	14		54 pouces sur		20
42	do	18	60	do	24
48	do	18	66	do	24
40	do	18	72	do	24
50	do	18	78	do	28
54	do	18	80	do	29

A vendre par WYLIE & EGANA,
18 aout. 52, Bienville.

A VENDRE en débarquement de la Jenny, venant de Bordeaux,
24 barriques vin rouge.
200 caisses vin rouge.
72 barils vin blanc Haut Sauterne.
POUGET FILS.
18 aout. Rue Conti 19, entre Chartres et Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Diane, venant de Bordeaux:
250 barriques vin rouge,
150 demi barriques vin blanc,
800 caisses vin rouge,
10 quarts de pipe Cognac, 4e preuve, Castillon.
18 a. G. M. LUCAS, 30 rue Bienville.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire le Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux:
160 barriques vin Montferrand,
140 demi barriques do.
[illegible] barriques vin St-Emilion.
Ils informent leurs pratiques et le public en général, qu'ils ont toujours en magasin et à l'importation très abondance:
Vin rouge Montferrand, St-Emilion, Nos. 1, 2, 3 et 4. St-Estèphe-Médoc, très vieux; St-Julien Médoc, aussi très vieux; et Château Lafitte, vin blanc, Haut Sauterne, Haut-Barsac.
Vin en caisses toutes qualités; vin de champagne; vin de Madère; Vermut de Torino;
Liqueurs de toutes qualités, eaux-de-fleur d'oranger, dame-jeannes; bouchons, ordinaires, surfins, fins, et extra fins.
P. & J. LACOSTE,
9 juil. 105, Royale.

HUILE D'OLIVES.—450 paniers huile Plagniol en bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, en débarquement du navire Oroximbo et à vendre par J. F. BERGIER & Co.,
31 juil. 54, Vieille Levée.

BOUTEILLES.—400 paniers de 1/2, 1/2 et 1/3 bouteilles de 27 et 24 onces, en débarquement du navire Oroximbo, et à vendre par J. F. BERGIER & Co.,
31 juil. 54 Vieille Levée.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.
PAPIER à enveloppe très supérieur, différentes grandeurs;
Papier pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et blanc;
Papier pour quincailliers et pour échantillonneurs;
Papier à imprimer de toutes grandeurs;
Le tout aux prix les plus bas des manufactures.
[illegible] A. GORDON, agent,
7 mai [illegible] 6, Front Levée.

PANAMAS.—200 douzaines chapeaux panamas, à vendre par J. F. BERGIER & Co.,
54, Vieille Levée.

HUILES BLANCS DE BALEINE.—5000 gallons huile d'hiver, épurée et non épurée, et 150 caisses blancs de baleine, New-Bedford assortis, à vendre par J W STANTON & Co,
17 juil. Encoignure Magazine et Lafayette.

CARDINAL DE CHEVERUS de Bordeaux.—300 caisses vin rouge capsule, 75 do do de demi-bouteilles, 75 barriques do diverses qualités, LAFAURIE de Bordeaux—44 barriques vin rouge.
P. LONGIS,
30 juil. 116, rue Royale.

ON désire trouver à louer un lot vacant, [illegible] voisinage de la Douane ou de la rue du Canal et sur la rue Robinson.
NEWTON RICHARD, Bureau des lettres,
20 aout. Nouvelle rue de Douane.

MAGASINAGE.—Au rez-de-chaussée du magasin [illegible] No 20, rue de la Douane.
7 juil. DE FOREST & Co.

MÉDECINS ET PHARMACIENS
désignés pour donner des secours aux malades indigents.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

1er District:
MÉDECINS.—Dr. J. U. Landreaux, No. 51, rue Bourbon, entre Conti et Bienville,
Dr. A. Hester, No. 56, rue du Canal, entre Bourbon et Royale.
PHARMACIENS.—MM. Bertrand et Sisco, et Sickles & Co.

2me District.
MÉDECINS.—Drs. Landreaux et Hester. Dr. Mercier, rue de la Douane, No 110.
PHARMACIENS.—M. Henriquez, encoignure Rempart et St-Louis, et MM. Sickles & Co. rue du Canal, No 45.

3me District.
MÉDECINS.—Dr. A. Frequet, No. 132, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.
Dr. E. Martin, No. 93, rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.
PHARMACIENS.—M. Martin et J. L. Dufilho.

4me District.
MÉDECINS.—Dr. J. E. Kerr, rue Dumaine. Dr. H. Rance, rue St-Pierre.
PHARMACIENS.—E. Pinse et J. Llado.

5me District.
MÉDECINS.—Dr. R. Vignolet, Dr. Allouenche, encoignure Rempart et Dumaine.
PHARMACIENS.—Henriquez & Co. encoig. St. Louis et Remparts; M. Sertes, encoig. Tréme et Dumaine.

6me District.
MÉDECINS.—Dr. H. Durel, rue St-Philippe No 117. Dr. H. Tricou, rue Royale, No 344, Dr. P. Durel, rue Bourbon, No 257.
PHARMACIENS.—D. S. Gans, Vieille-Levée, No 133. Clabrince, enc. Royale et Hôpital.

7me District:
MÉDECINS.—Dr. Thomas, Place Ste-Antoine. Dr. Ch. Turpin, rue St-Philippe, entre Royale et Condé.
PHARMACIENS.—P. Landes, encoignure Bayou et Remparts; N. Legris, encoignure Marais et St-Philippe.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Conseil de la Municipalité No Trois.
Séance du 5 août 1847.
RÉSOLU que, dix jours après la promulgation de la présente résolution, toutes ruelles ou corridors conduisant des cours à la rue, devront être pavés, et faute par les propriétaires de se conformer aux dispositions de cette résolution, le Voyer devra faire exécuter ledit ouvrage à leurs frais.
(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 9 août 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme: H. BIER, Commis.
19 aout.

Changement de domicile.
MADAME L. CLARET, accoucheuse, reçue par les Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile au No 299, rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre. 17aout—1m

SERINGUES en débarquement du navire Jenny, de Bordeaux:
6 caisses seringues de 25 chaque, toutes grandeurs,
2 do do de 50 do pour enfants,
2 do do de 50 do à deux usages.
A vendre par NUMA LACOSTE,
17 aout 103, Royale.

FROMAGE.—En débarquement du navire Finland, du Havre:
20 caisses de 12 fromages chaque, tête de maure,
50 do fromages pâte grasse, à vendre par
17 a NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

Brodequins Russet.
EN débarquement du navire NESTOR, et en magasin, un grand assortiment de cet article, ainsi que des bottes, souliers et brodequins, pour hommes, ainsi que guêtres, brodequins, pantoufles, &c., pour femmes.
Aussi, une grande variété de chapeaux, le tout à des prix modérés. FROST & Co.,
17 aout 10, Magazine.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du brick Fanny, venant de Bordeaux,
50 barriques vin St-Julien, bon ordinaire,
50 caisses do do
25 barils Vinaigre.
20 do do supérieur.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses vin blanc supérieur.
200 do do rouge bonne qualité.
N. DUDOUYT,
11 aout rue Toulouse, 13, entre Chartres et Levée.

A VENDRE DE SUITE A GALVESTON (Texas.)
1o. Un fond de magasin d'épicerie bien achalandé avec la maison qui en dépend.
2o. Un café situé sur la place du marché avec la maison qui en dépend.
N. B. Ces deux établissements sont entièrement distincts et placés à 100 yards l'un de l'autre.
S'adresser pour renseignements à Dubuch F. Nouvelle-Orléans, 77, St-Louis entre Royale et Bourbon. 14 aout—30t

SUCRE HAVANE—318 caisses jaune, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par
14 a L. CANTIN, 42 Gravier.

Formation de Société.
LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de Ravelet & Huet ayant été dissoute par suite du décès de M. Chr. Huet, est reconstituée sous le nom de Ravelet & Feste, suivant acte de société passé à Paris.
RAVELET & FESTE,
13 aout 53, rue de Chartres, au 1er.

CAFÉ RIO—1000 sacs café fin, à vendre par J W STANTON & Co
13 aout Encoignure Magazine et Lafayette

A VENDRE dans les magasins de la Douane et ayant droit au drawback,
140 Barriques vin de Marseille,
200 Quarts Madère,
à des termes et des conditions libérales.
P. LONGIS,
13 a 116, rue Royale.

EN magasin, d'importations directes et récentes:
Un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques, demi-barriques et en caisses, et dans les qualités ordinaires, bonnes et supérieures.
Madère malvoisie; Grenache,
Porto do do
Madère, Xerès et Porto supérieurs,
Cognac Pellechosin et Leger frères,
Whiskey Monongahela,
Do Bourbon,
Peach brandy, liqueurs, bouchons, &c., &c.
P. LONGIS
13 a 116, rue Royale.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures marques, à vendre par J M CABALLERO,
16 aout 32 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane de toutes qualités à vendre par J. M. CABALLERO,
16 a 32, Vieille Levée.

MOUSSELINE BRODÉE.—Deux caisses mousseline suisse brodée, pour robes, venant d'être reçues par le Timoléon, du Havre, et à vendre à bas prix par Fs. PERRET,
9 aout 48 Bienville.

MOUSSELINE A RIDEAUX—Un bel assortiment de rideaux sur pièces, venant d'être reçues et à vendre à bon marché, par Fs. PERRET, 48 Bienville
9 aout

GUINGHAMS—2 caisses guinghams français, venant d'être reçues par le Timoléon, du Havre, à vendre à bon marché, par
9 aout. Fs. PERRET, 48 Bienville

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment avec ou sans broderies, venant d'être reçu et à vendre par Fs. PERRET,
9 aout 48 Bienville

CIGARES.—Un grand choix d'excellentes cigares comprenant: Imperiales, Regalias, Cabañas, Casadoras, Panetelas, Napoléons, Vegueros, Principes, Millar, &c., des manufactures les plus réputées, constamment en mains et à vendre à raison de $12 à $45, par LABORDE & NIQUES,
3 aout 31, Commune

BONNETERIE—A vendre par le soussigné, provenant d'importations récentes:
300 douzaines chaussettes coton écru, assorties de qualités, 50 douzaines do mérinos blanc, 200 dou. [illegible] JOHN BELLOW Jr.,
9 juil. 9, Canal

TABAC—35 balles vieilles tripes, à vendre par
9 aout B VALLS, 20 Commune

GUIGNOLET—105 paniers Guignolet supérieur, à vendre par NUMA LACOSTE,
15 juil No 103, rue Royale

COGNAC d'Alex. Seignette,—5 demi-pipes en douane et ayant droit au drawback, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
12 juil 30, rue de Chartres.

PATE ET GELÉE DE GOUYAVE—10 barils et demi-barils de boîtes assorties, à vendre par baril ou par douzaine de boîtes, par J F BERGIER & Co,
21 juil 54 Vieille Levée

VIN DE CATALOGNE—110 pipes vin de Catalogne, reçues par le brick Allonsin, en magasin et à vendre par J F BERGIER & Co,
24 juil 54 Vieille Levée

COTON A DRAPS—Ecru et blanchi.—300 balles assorties, à vendre à prix réduits par DE FOREST & Co,
29 juin 91, Douane.

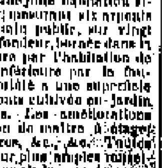

A VENDRE une jolie habitation située à Gentilly, contenant six arpents de face au chemin public, sur vingt arpents de profondeur, bornée dans la partie supérieure par l'habitation de M. Martel et dans la partie inférieure par le faubourg Darcantel. Cette propriété a une superficie d'environ quarante-deux arpents cultivés en jardin, et entourée en pieux debout. Les améliorations consistent en une belle maison de maître à étages, cuisine, logements pour nègres, écurie, &c. Tous les bâtiments sont neufs. Pour plus amples renseignements et pour les conditions, s'adresser au soussigné à la Presse à Coton d'Orléans.
26 juil—1m F. B. LEBRAU.

BUFFALOES.
A l'honneur d'informer le public qu'il tient une ECURIE [illegible] rue Bourbon, No [illegible]
[illegible] des chevaux et des voitures à vendre [illegible] il se charge aussi de vendre [illegible] VÉTÉRINAIRE [illegible] maréchal ferrant, rue Bourbon No 141.
30 aout—1m

DENTELLES [illegible] pour parures, et coude [illegible] qualités, à vendre par DE FOREST & Co., 90, Douane.

GILETS de soie [illegible] reçus par la navire Damascus [illegible] JOHN BELLOW Jr.,
9 juil. Canal

SUCRE HAVANE—20 caisses sucre havane, à vendre par P CUBACHS,
20 juil Encoignure Condé et St-Philippe

AUX BIJOUTIERS ET ORFEVRES.—30 douz. cuillères [illegible] galvanisées; 30 douz. [illegible] à thé galvanisées; 10 do fourchettes [illegible] Ces articles ont été reçus en consignation [illegible] à bon compte.
HYDE, GORE & RIPPLARD, 91, Magasin

COTONS [illegible] avons en magasin [illegible] Nous les vendrons à bas prix [illegible]
HYDE, GORE & RIPPLARD, 91 Magazine

F. T. MOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti No 65 [illegible] 8 heures du matin jusqu'à six du soir. 17 mars

☞ En vente chez Comstock & Co., No 30, rue Poydras, &c.
Le Remède Magique de Connel, pour brûlures, entorses, ulcères, contusions, plaies de toute [illegible], &c.
Le Liniment de Hays, remède infaillible contre les hémorroïdes, les démangeaisons, &c.
L'huile acoustique du Dr. McNair, contre la surdité, les maux d'oreille, &c. Ce remède, d'après les certificats nombreux que les agents peuvent exhiber, a opéré des cures merveilleuses, dans des cas désespérés. On ne saurait trop le recommander lors même qu'on ne devrait l'essayer que comme une dernière ressource. [illegible]

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DÉPÔT CHEZ BERTRAND & SISCO,
Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes, deviennent mortelles lorsque le médecin s'oublie à les traiter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 16 nov.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 août 1847.
AVIS.—La Compagnie assurera des polices d'assurances, pour risques de rivière, sur cargaisons par bateaux à vapeur, et continuera à assurer contre les risques du feu et maritimes, &c. aux taux les plus modérés. J. TUYES,
7 aout—1m Secrétaire

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qu'ils règlent au cours des farines, &c.
Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient qu'à chaque mois, ils donneront constamment 24 pains pour une piastre, au lieu de diminuer ou d'augmenter le poids, et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont pour les familles, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.
Tarif de cette semaine:
1re qualité .... 18 onces;
2e do .... 15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN FRE.,
DESDUNES POINCY,
P. DUCOM & Co.,
Vve N. ROUNY,
MAX BLOCK & Co.
NOTA.—Le public est prié de considérer que les susdits donnent autant de poids de pain pour une piastre que les boulangers qui donnent 27 et 30 pains. 2 aout—6

COLLEGE ST-JOSEPH,
SPRING-HILL, PRES MOBILE.
CET établissement réunit par sa position tous les avantages d'un lieu très sain et très agréable. Une brise presque continuelle y tempère les chaleurs de l'été; une source d'eau abondante procure aux élèves, dans la saison des bains, un délassement et un moyen de conserver la santé. Une longue expérience a prouvé qu'il est à l'abri des maladies qui désolent parfois les contrées du Sud. Ce Collège vient d'être cédé par Monseigneur l'Evêque de Mobile aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui en feront l'ouverture le 1er septembre prochain.
L'objet de leur enseignement comprendra: la Lecture, l'Ecriture, la Tenue des Livres et toutes les études relatives au commerce; les langues Anglaise, Française, Allemande et Espagnole. (Les professeurs de ces différents idiomes enseigneront tous leur langue maternelle); le Latin, le Grec, l'Hébreu, la Poésie et la Rhétorique; un cours complet d'Histoire et de Géographie; les Mathématiques depuis les Eléments jusqu'au calcul Différentiel et Intégral; la Physique, Théorique et Pratique; l'Astronomie, la Chimie, l'Histoire Naturelle, la Logique, la Métaphysique et la Morale.—L'Anglais est la seule langue de communication pour les élèves.
La pension annuelle, pour enseignement, nourriture, blanchissage, raccommodage, lits et literie, visites du médecin, papier, plumes et encre sera de $ 200.
De plus, chaque élève paiera en entrant, une fois pour toutes 10
Pour renseignements, s'adresser à la Mobile, à Mgr. les Ecclésiastiques qui y résident; à la Nouvelle-Orléans, à MM. les Ecclésiastiques de l'Evêché, à MM. [illegible], Duquernay, Shaw, Perche, à Baton-Rouge, à M. Martin; à la Pointe Coupée, à M. Javey.
Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1847.
21 juin— 10 aout—10

UN des Messieurs du COLLÈGE ST-JOSEPH sera toute la dernière semaine du mois d'août, à la Nouvelle-Orléans, à l'Evêché, pour recevoir de la main des parents ou des tuteurs les enfants qu'ils voudront [illegible] Spring-Hill [illegible] accompagner.
18 aout—6

AVIS.—LE PAVILLON, situé Place Saint-Antoine, pour la vente des crèmes à la glace et sorbets, ne sera plus ouvert dorénavant que le Dimanche.
10 aout—6f COURVOISIER & Co.

MARCHANDISES D'ÉTÉ, EN VENTE A BAS PRIX POUR TERMINER.
C. M. SIMPSON, offre à vendre, aux prix les plus bas, les marchandises suivantes, son intention étant de tout écouler cette saison pour renouveler son stock, comme il le fait tous les ans. Cette occasion favorable est offerte aux marchands et acheteurs en gros ou en détail. Ce stock se compose d'un assortiment général de marchandises choisies convenables aux habitants et aux familles, surtout aux marchands du commerce. Parmi ces marchandises se trouvent des
Mousselines fines unies à 12 1/2 cts la yarde.
Organdis, [illegible] de 15 à 25 cts do
Organdis, extra-riches, 30 à 40 cents, qu'il vendait autrefois 50 à 75 cts.
Des calicots, mousselines, couleurs tendres et fin écru, à bas prix. Barèges de divers goûts, riches et à bas prix. Jolis guinghams à bas prix; superbes rideaux en mousseline, blancs et couleurs, brodés, etc. Toiles de tous prix pour chemises, toile de coton à draps et à chemises des meilleures fabriques. Un grand assortiment de [illegible], chaussettes pour hommes, mouchoirs batiste, etc. [illegible] un superbe assortiment de marchandises de ménage.
AUSSI:
35 caisses etoffes bleus, pour les marchés mexicains.
No 28, rue de Chartres.
7 aout Une porte au-dessous celle Douane.

LIQUEURS.—160 caisses absynthe Yersin et Lecoultre, 200 caisses absynthe Sauvagnet et Brunotion, 300 caisses Kirsch.
Liqueurs fines, superfines [illegible] &c.
45 paniers guignolet d'Angers.
75 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, poires et cerises, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.,
8 aout 11 et 15, rue St-Louis.

SARDINES.—400 caisses sardines Guilloux, 1500 demi caisses sardines Guilloux & Chaius, 1800 quarts do do Dellac & Chaius, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
18 aout 11 et 15, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE.—300 paniers Plagniol, de 24 onces, 50 paniers Plagniol de 24 demi-bout.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,

VINS.—200 barriques vin de Marseilles, Bergasse Bandini et Bedford.—125 barriques vin de Bordeaux, Montferrand; St-Julien, &c.—50 do St-Julien, St Estèphe, &c.—25 barriques vin de Bordeaux, "[illegible]" 1re qualité—65 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.—25 barils vinaigre de vin blanc.
40 barils vin imitation Oporto,
25 do do do Madère,
45 do de Ténériffe,
10 do de Madère vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
10 aout 11 et 15, rue St-Louis.

125 caisses vin Muscat de Frontignan,
45 do do de Lunel,
175 caisses vin rouge Ch. Latour, Margaux et Laffite,
12 demi-pipes cognac 4me preuve, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19 aout 11 et 15, rue St-Louis.

CIGARES—300 milliers Havane, de toutes marques, ainsi qu'un grand assortiment de tabac à chiquer, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
10 aout rue St-Louis, Nos 11 & 15

SAVON—600 caisses savon Winchester, ect., [illegible] do de Castille, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
16 aout 11 et 15 rue St Louis

EAU DE VIE—115 quarts de barriques eau de vie, Fh. Goddard, 5 demi pipes Castillon 1815,
5 quarts de pipe eau de vie do 1815,
8 demi pipes do do 1825,
6 quarts de pipe do do 1825,
à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
17 et 19 St-Louis

SARDINES—3,000 demi boîtes de Philippe & Canaud et Colin, de Martin, 600 do A Canaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St Louis

VIN BLANC—75 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

HUILE D'OLIVE—115 paniers Plagniol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

VIN ROUGE—75 barriques vin de Marseille, Bergasse, 20 barriques vin de Bordeaux, pour familles; à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—60 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

CHAMPAGNE—65 paniers, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

ABSYNTHE—30 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

SEL TRAPANI.—250 tonneaux sel, par le navire [illegible], à vendre par L. H. GALE & Co.
24 juillet 93 Commune

VINS fins en caisses—500 caisses vin rouge, St-Julien Médoc, St Emilion, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Haut Barsac, Haut Sauterne, et des mêmes qualités en demi-bouteilles, par NUMA LACOSTE,
10 juil 103, rue Royale

EN MAGASIN—200 barriques bon ordinaire St Julien Médoc, 1844, 1845, 1846, 140 barriques vin [illegible] Montferrand, [illegible] 1843, 10 pipes cognac 4me preuve, 200 caisses vin [illegible], Château Lafitte [illegible] 4 pipes vin Madère véritable; le tout à vendre à des prix raisonnables par D. LANATA,
2 juil 9 et 10, Jefferson.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du brick Sberizio:
165 pipes vin Catalan,
27 pipes imitation Madère,
[illegible] quarts do,
300 caisses huile d'olive,
[illegible] macaroni et vermicelli,
800 paniers huile Plagniol, 4 caisses [illegible],
[illegible] planches pour confiseurs,
20 barils sardines salées,
[illegible] d'eau de fleur d'oranger.
D. LANATA,
22 juil Nos 9 et 10, Jefferson.

EN attendant le navire Viola, du Havre, le soussigné offre à vendre à bon marché: 1000 dame-jeannes de 5 gallons—300 do 3 gallons, à vendre par D. LANATA,
22 juil 9 et 10 Jefferson.

ANISETTE.—1000 paniers anisette fine et superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis

CHAPEAUX—[illegible] caisses chapeaux [illegible] à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
9 juil 9, Canal

CIGARETTES [illegible] Havane—Variétés [illegible] à vendre par J M CABALLERO,
[illegible] 32, rue Vieille Levée.

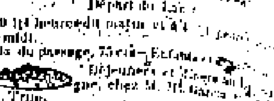

Chemin de fer du golfe du Mexique.
LE chemin est achevé jusqu'au lac Borgne. [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] partent aux heures suivantes:
Départ de la ville.
6 1/2 heures du matin.
[illegible] midi.
7 1/2 heures du soir.
Départ du Lac.
9 1/2 heures du matin et 4 1/2 [illegible] midi.
Prix du passage, 75 cts—Enfants [illegible]
Déjeuners et dîners au [illegible] chez M. [illegible] Triau.

AU PUBLIC.
LE prix moyen de la farine [illegible] lundi de $5, [illegible] prochaine, à partir du lundi [illegible] pains d'une livre chacun [illegible]
Boulangerie de [illegible]
On y trouvera toujours [illegible] pour [illegible]

Marchandises Françaises.
EN débarquement du [illegible] un assortiment de [illegible] composé en partie de [illegible]
8 caisses mousseline de laine [illegible]
do barèges [illegible]
do indiennes [illegible]
do indiennes [illegible]
[illegible]
A vendre à des conditions [illegible]
19 aout [illegible] 27, rue de la [illegible]

Hôtel de la Baie St-Louis.
LES propriétaires de l'Hôtel de la Baie St-Louis, ont l'honneur de [illegible] et les familles, [illegible] vaste établissement [illegible] une quantité de [illegible] particulières pour familles. [illegible]

EN débarquement du navire [illegible] et à vendre par le [illegible]
40 barriques vin rouge [illegible]
21 aout [illegible] PIERRE

SUCRE RAFFINÉ.—150 caisses [illegible] en poudre, en [illegible] NORCROSS & FOSDICK

SUCRE HAVANE.—[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK

CHANDELLES.—20 caisses [illegible] magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK

CLOUX.—200 barils [illegible] NORCROSS & FOSDICK

CAFÉ RIO.—[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK

MAQUEREAUX.—[illegible] No 3, [illegible] vendre par NORCROSS & FOSDICK

SALERATUS.—35 barriques [illegible] NORCROSS & FOSDICK

THÉ.—Impérial, Poudre à canon, Young Hyson, à vendre par NORCROSS & FOSDICK

POIVRE.—100 sacs à vendre par NORCROSS & FOSDICK

CAFÉ.—500 paquets à vendre par NORCROSS & FOSDICK

CUIVRE [illegible] NORCROSS & FOSDICK

TABAC.—300 balles tabac [illegible] à vendre par TROISGROS & LAMPE.

SUCRE.—150 caisses sucre blanc, jaune, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPE, 25, Vieille Levée

CAFÉ.—385 sacs Havane fin, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPE

SUCRE.—25 barils sucre Mascovado [illegible] du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPE, 25, Vieille Levée

TABAC Havane.—122 balles supérieur [illegible] à vendre par [illegible]

FARINE.—300 barils de [illegible] à vendre par JOHN O. WOODRUFF [illegible]

FARINE.—100 barils de [illegible] JOHN O. WOODRUFF, 93, Magasin

Avis aux Militaires.
LES soussignés de la MANUFACTURE D'HABILLEMENS DE ST-[illegible] des HABITS MILITAIRES [illegible]
LEBLANC & WAGNER, 53, coin Magasin et [illegible]

Coutellerie à bon marché.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public [illegible] coutellerie [illegible]
Couteaux [illegible]
Couteaux et fourchettes [illegible]
Couteaux d'enfants [illegible]
10 aout R. TIFFET, 49 et 50 rue de Chartres

Marchandises Sèches Françaises.
EN débarquement des navires Delaware, [illegible], Valhalla, Timoléon et Viola du Havre, articles suivants:
10 balles cotonnades, bleues, [illegible]
[illegible] toiles [illegible] fantaisie et pour [illegible]
[illegible] Tissus [illegible] nouveautés
pantalons [illegible]
[illegible]
Ces marchandises [illegible] H. DE GOER & RIFFLE, 21 rue [illegible]
7 aout

A VENDRE—par le soussigné, les marchandises suivantes, reçues des derniers arrivages de Bordeaux:
150 quarts vin rouge St-Julien Médoc,
[illegible] do do Margaux 1841,
50 barils vin blanc Sauterne et Barsac,
[illegible] caisses vin rouge Lafitte $15 [illegible]
20 [illegible] bouchons pointus [illegible]
[illegible] Bouchons fins,
2 [illegible] à seine,
VICTOR MAIGNAN,
3 aout 25, rue [illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné [illegible] pour sellier. V. MAIGNAN

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de [illegible] paquebots de la Louisiane et New-York,
No 93, rue des Magasins.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14 oct

A vendre et reçus par les derniers arrivages de Bordeaux:
150 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do St Estèphe,
do do vieux St Julien,
do do St Emilion,
[illegible] do blanc vieux Haut Sauterne,
[illegible] vinaigre de vin blanc,
150 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne, Barsac.
[illegible] do en 1/2 bouteilles,
[illegible] rouge Château Margaux do,
[illegible] do Château Lafitte extra.
300 dame-jeannes du Havre,
200000 bouchons [illegible]
100 caisses eau de fleur d'oranger.
20 barriques vin [illegible], liqueurs, kirsch, vermouth, &c. &c.
DUBUCH Frère, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire [illegible] et à vendre, savoir:
160 barriques Montferrand; 30 do St-Julien [illegible]
27 demi do vin rouge, 300 fromages tête de maure.
13 juil DUBUCH [illegible]

EN débarquement du brick [illegible] Havane:
55 milliers cigares Sevillanas et autres,
11 barils [illegible]
[illegible] pour cigarettes, LABORDE & NIQUES, 31 Commune
10 aout

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] à vendre par [illegible] VALLS, 20, Commune
10 aout

RÉSINE.—950 barriques résine, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 11, Magasins Rouges

CHAUX.—1500 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 11, Magasins Rouges

CIMENT.—300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 11, Magasins Rouges

PLATRE DE PARIS.—350 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 11, Magasins Rouges

BRIQUES à feu anglaises—50,000, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 11, Magasins Rouges

TABAC [illegible] à vendre par [illegible] 46 Vieille Levée